



Question : à quoi servent nos impôts ?

Réponse : à pas grand-chose !

Qu'en est-il de la fiscalité locale à Bois-le-roi ?

Rappelons au préalable que le produit de l'impôt local résulte de l'application de taux sur des bases fiscales.

Si les taux relèvent de la volonté politique du Conseil municipal, les bases qui représentent la valeur locative du bien imposé sont en revanche déterminées par l'administration fiscale et revalorisées par le Parlement.

Parler de stabilité des taux revient donc à ne traiter qu'une partie de l'équation.

Sur la valeur locative intrinsèquement élevée des biens immobiliers bacots (*les bases*), s'appliquent alors des taux :

- supérieurs d'un tiers à la moyenne des villes de tailles comparables pour ce qui concerne la Taxe foncière ;
- inférieurs de 8 % à la moyenne des villes de tailles comparables pour ce qui concerne la Taxe d'habitation.

En combinant bases et taux, la pression fiscale bacotte se révèle être de 11 % supérieure à la moyenne des villes comparables. Les contributions directes s'élèvent ainsi à 3 500 000 € en 2013.

Faisant le constat que la pression fiscale est notablement plus forte que la moyenne des villes comparables, les élus de la liste de Gauche " Avec vous à Bois-le-roi " n'ont eu de cesse de voir adoptés des abattements allégeant la facture fiscale.

Commune résidentielle appréciée, Bois-le-roi bénéficie en outre de droits de mutations importants (284 000 € en 2013) qui viennent se rajouter à la fiscalité directe locale.

Dans ce contexte, il est donc vain de se flatter de maintenir les taux ; il n'y a aucune raison de les augmenter puisqu'en l'état ils n'alimentent pas de projets communaux.

La question pertinente est de savoir : quel est le niveau de service collectif produit par la commune pour un tel volume d'impôts ?

Nous avons donné déjà depuis longtemps la réponse : Bois-le-roi n'a pas une municipalité ambitieuse à la hauteur des capacités de la ville.

Examinons là encore les communes de tailles comparables.

Investissement des villes par habitant :

- Bois-le-roi : 129 € par habitant (*sources CA 2013*)
- autres villes : 356 € par habitant (*sources Ministère de l'Intérieur, année 2012, communes de métropole*)

Bois-le-roi dispose donc structurellement de ressources, d'un autofinancement et d'un fond de roulement

abondants qui, **inactifs faute de projets**, se dévaluent sur les comptes non rémunérés du Trésor public :

Solde du compte au 31 décembre dernier : (*y compris le budget de l'Eau*) 4 052 887 € soit (*au choix et à titre d'exemple*) : l'équivalent de 5,4 années d'investissement 2013, une médiathèque payable comptant, 10 mois de dépenses de fonctionnement courant ou 14 mois de perception d'impôts locaux.

Il serait juste de mentionner que, sur les 4 millions d'euros de trésorerie courante, 1 million provient de l'emprunt souscrit auprès des banquiers pour financer (*peut-être un peu prématurément !!!*) les travaux de la célèbre médiathèque.

Au moins les fonds sont désormais à l'abri ! Nous dénonçons en effet dans notre programme de 2008 la légèreté de la municipalité Delporte qui empruntait alors sans motif un million d'euros chez Dexia pour le replacer (*à taux certes moindre*) chez le même banquier au moment où celui-ci manifestait tout les signes avant-coureurs de sa prochaine liquidation ! Coût total des intérêts de l'emprunt = 362 000 € à rajouter frais d'études et de contentieux engagés pour la défunte médiathèque.

Plus de cinq cent mille euros pour du vent !

A ceux qui par incompétence et/ou par frilosité gèrent (*mal*) la ville en gelant l'épargne des bacots pour une médiathèque de plus en plus illusoire ;

A ceux qui badigeonnent de verdâtre leur profond conservatisme culturel et social, les mêmes qui recyclent les derniers élus UMP, vestiges de l'inénarrable municipalité Danel ;

A tous ceux qui, effrayés par leur propre pusillanimité ânonnent inlassablement « *on ne peut rien faire...* » ou « *ça va coûter cher...* » voire « *la ville n'a pas les moyens...* » ;

Bref à nos adversaires des deux listes de droite idéologiquement soumis à Veolia, et respectivement conservateurs par incompétence et/ou par conviction ; répondez « *ce qui coûte, c'est l'immobilisme !* ».

Bois-le-roi a largement les moyens financiers :

- d'élargir l'offre scolaire ;
- d'élargir l'offre de mode de garde pour la petite enfance ;
- de rendre plus juste la tarification des services municipaux ainsi que l'adhésion aux associations bacottes subventionnées ;
- de repenser le mode de circulation dans Bois-le-roi et de rénover réseaux et voiries ;
- de mettre en œuvre une régie municipale de l'eau ;
- de construire une ville accueillante et sûre, ouverte à tous.

Pour cela, il faut une volonté politique.

Votez et faites voter pour la liste

" AVEC VOUS A BOIS-LE-ROI "

Liste Solange BLAIS-PERRIN

La liste de toute la Gauche bacotte